

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône, Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Retraite sacerdotale mensuelle. — IV Le Congrès eucharistique : Comités diocésains. — V Correspondance romaine. — VI Aux prières. — VII Le prologue du Congrès. — VIII Faits divers. — IX A la Congrégation de Notre-Dame. — X Sœurs de Miséricorde : Vêture et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche, 15 mai

On annonce :

La Pentecôte, la fête de la Sainte-Trinité avec la rénovation des promesses du baptême (1) ;

Dans quelques diocèses, vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique ;

Les Quatre-Temps ;

Dans le diocèse de Sherbrooke, samedi, anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque ;

Dans les diocèses de Montréal et de Joliette, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 15 mai

Fête de la PENTECOTE, *double de 1e cl. privileg.* ; à la messe, tous s'agenouillent après l'épître, au chant du 2e verset ; préface de la Pentecôte. — Mes vêpres de la fête.

C'est samedi soir (non le midi) qu'on remplace le Regina cœli par l'Angelus.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 22 mai

Comme le dimanche de la Sainte-Trinité est privilégié contre tout office

(1) La Congrégation des indulgences a accordé, (le 1 Juin 1906), une indulgence plénière applicable aux défunts, à ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême dans quelque église, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain-Pontife.

même de le cl. (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI).

La solennité des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente ou tombera cette semaine, sera différée jusqu'au 5 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Cœur au 12).

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de la Sainte-Trinité (Contre-cœur).

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	19	MAI	— L'Acadie.
SAMEDI,	21	"	— Viauville.
LUNDI,	23	"	— Boucherville.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 11 mai, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu, cette semaine le 11, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

COMITÉS DIOCÉSAINS

Diocèse de Vancouver

Very Rev. F. Welch, o. m. i., Archbishop's Palace, Vancouver, B. C.

Rev. F. W. T. O'Boyle, o. m. i., St. Peter's Church, New Westminster, B. C.

Rev. W. F. McCullough, o. m. i., 116, XIth ave, Vancouver, B. C.



que le
sa dign
pour p
Améric
presqu
ils voie
du pro
exulter
avoir r
tant :
monde.
pareille
n'est p
Unis, é
l'audie
à une c
une cor
Souver
lieu. M
nant q
apparti
et s'il s
rant d
obtenu
gréable
ignorai
passant
Dieu, j
Rome,

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 10 avril 1910.

N mot sur la question du jour : le *grand refus* de M. Roosevelt qui, après avoir demandé l'audience du pape, n'a point voulu se soumettre à des conditions que le Souverain-Pontife croyait nécessaires pour sauvegarder sa dignité. Là encore, je crois qu'on a fait beaucoup de bruit pour peu de chose. Et si ce n'était la grande opinion que les Américains se font de leur ex-président, l'incident aurait passé presque inaperçu. Mais les Américains s'en mêlent, et comme ils voient tout en grand, cette visite manquée est le triomphe du protestantisme sur le papisme. Les protestants d'Amérique exultent et un de leurs pasteurs n'a pas craint d'écrire, après avoir remercié Dieu de la conduite de leur grand représentant : " Il est de beaucoup le plus admirable citoyen du monde. Il est inspiré de Dieu ". Il faut avouer qu'avec une pareille manière de considérer les choses, aucun raisonnement n'est possible. M. Fairbanks, ancien vice-président des États-Unis, était venu à Rome il y a quelques mois et avait obtenu l'audience du pape. Mais avant d'aller au Vatican il se rendit à une chapelle méthodiste de la *via Venti Settembre*, et y fit une conférence du sectaire le plus réussi. Naturellement le Souverain-Pontife lui fit dire que l'audience ne pouvait avoir lieu. Mais, dira-t-on, Fairbanks était méthodiste, quoi d'étonnant qu'il se soit rendu au temple de la secte à laquelle il appartient ? Il pouvait d'abord y aller sans faire de discours ; et s'il sentait le besoin de parler à ses coreligionnaires, s'inspirant de la réserve que lui commandait l'audience qu'il avait obtenue, il avait mille manières de le faire sans être désagréable au Souverain-Pontife. Mais il y a une chose qu'il ignorait peut-être. Ce temple méthodiste, bâti, disons-le en passant, par un bon catholique qui, par un juste châtement de Dieu, y a trouvé la ruine de la belle situation qu'il occupait à Rome, est le foyer principal de la haine contre le catholicisme

dans la ville des papes. Parmi tous les autres temples qui ont surgi dans la Ville éternelle, c'est celui qui dresse continuellement le drapeau du protestantisme, et donne à son action la forme la plus haineuse. Ayant des fonds considérables qui lui viennent d'Amérique, il s'acharne à dévoyer les malheureux en rupture de ban avec l'autorité ecclésiastique. Il leur donne des secours, qui continuent pendant de longs mois, et peu à peu leur offre une position dans la secte méthodiste. Tous ne mordent pas à l'hameçon, mais beaucoup ont été ainsi entraînés par la faim à se faire, au moins provisoirement, méthodistes. Et je parle de choses vécues, car j'ai connu personnellement un certain nombre de ces malheureux. On comprend donc qu'aller dans ce temple est, à cause de l'attitude prise vis-à-vis de l'Église, la plus grave injure qu'on puisse faire au Souverain-Pontife. On dira peut-être aussi que M. Roosevelt étant calviniste hollandais, il n'avait rien à faire chez les méthodistes, et que par conséquent une défense était inutile. Mais il faut d'abord bien se rendre compte que les membres de cette secte auraient tout mis en œuvre pour voir l'ancien président aller dans leur temple. Affaire de boutique, si l'on veut, au moins de gloriole, et comme les barrières qui séparent les diverses sectes sont loin d'être insurmontables, il n'y aurait rien eu d'étonnant à ce que Roosevelt fut allé à la *via Venti Settembre*. Ce qui le prouve est ce dialogue entre le cardinal Merry del Val et un catholique, secrétaire de l'ex-président, qui avait été expédié à Rome pour essayer de raccrocher l'affaire de l'audience. — Il suffirait, disait cet envoyé officieux, que Votre Eminence retirât les télégrammes à Mgr Kennedy qui imposaient la condition (de ne pas aller chez les Méthodistes). — C'est bien, répliqua le cardinal, nous ne mettrons aucune condition écrite, mais nous voulons au moins l'assurance confidentielle que M. Roosevelt n'ira pas chez les Méthodistes. — Ah ! cela non, répondit le secrétaire ; c'est précisément l'assurance que je ne puis vous donner. Roosevelt est un tel homme que, si on lui demande cela, il est capable de faire le contraire. — Dans ces

conditi
effet il é
dans ce
au pape
thodiste
mais s'il
tabilité
ment er
que le S

— V
tant qu'
Rooseve
aller, il
bles que
sevelt s
visite à
Victor-I
d'autre
trouven

— D
siens et
béatific
de mou
qui a te
qu'entre
d'espoir
Le cou
non se
Turin e
Rua éta
placer
approch

— D
1852, il
près de

conditions-là, n'en parlons plus, déclara le cardinal. Et en effet il était impossible pour le Souverain-Pontife de recevoir dans ces conditions l'ex-président des États-Unis. La visite au pape n'a pas eu lieu, Roosevelt n'est pas allé chez les Méthodistes précisément pour montrer qu'il n'était lié par rien ; mais s'il avait été reçu par le pape, il aurait, selon toute probabilité, été faire une visite à la *via Venti Settembre*, précisément encore pour montrer qu'il n'était lié par rien. C'est ce que le Souverain-Pontife ne pouvait tolérer.

— Voilà toute la genèse de l'affaire. On pourra la grandir tant qu'on voudra, on ne sortira pas de cet exposé très simple. Roosevelt n'était pas tenu d'aller voir le pape ; désireux d'y aller, il n'a pas voulu se conformer aux conditions indispensables que le Souverain-Pontife mettait à cette audience. Roosevelt s'est contenté d'aller au Quirinal, et de remplacer la visite à la tombe de saint Pierre par celle de la tombe de Victor-Emmanuel. Personne ne saurait le lui reprocher, mais d'autre part il serait fantaisiste de voir dans cet acte, ce qui trouvent les Américains, une inspiration de Dieu.

— Dom Michele Rua, second supérieur général des Salésiens et successeur immédiat de Dom Bosco, dont la cause de béatification est introduite à la Congrégation des Rites, vient de mourir le 6 avril, à 9 heures et demi du matin. La maladie qui a terrassé Dom Rua durait depuis déjà deux mois et bien qu'entrecoupée d'alternatives qui laissaient reprendre un peu d'espoir, elle avait préparé ses fils à cette douloureuse issue. Le coup cependant n'en a pas été moins péniblement ressenti non seulement par les Salésiens, mais par toute la ville de Turin et on peut le dire par l'Italie entière. C'est que Dom Rua était un homme et un saint, et s'il a été difficile de remplacer Dom Bosco, on peut dire que rarement on ne s'en est approché de si près.

— Dom Michele Rua était né le 9 juin 1837. Le 3 octobre 1852, il revêtait la soutane dans une petite église de campagne, près de Castel Nuovo d'Asti où naquit Dom Bosco. Il avait

appris, dès sa plus tendre jeunesse à fréquenter ce saint prêtre et s'était mis sous sa direction avec une constance et une fidélité qui ne se démentit jamais. En 1858, quand Dom Bosco alla pour la première fois à Rome et fut reçu par Pie IX, il conduisait avec lui le jeune Rua en qualité de secrétaire. En 1860 il demandait pour lui une dispense d'âge ; mais, et cela nous reporte aux temps où l'Etat protégeait, façon de parler, la religion, pour exécuter le rescrit pontifical il fallait absolument recevoir l'*exequatur* du gouvernement que celui-ci fit attendre deux mois. Ce fut seulement le 20 septembre 1860 que Dom Michele fut ordonné prêtre, et le lendemain il célébra sans aucune solennité sa première messe dans l'oratoire de la société.

— Dom Michele Rua devint le bras droit de Dom Bosco et cette qualité lui était si bien reconnue que tout le monde le désignait comme le successeur du fondateur. Aussi, en 1885, sur l'autorisation du Saint-Siège, Dom Bosco le nomma son vicaire avec droit de succession. Dom Bosco mourut en 1888 et Dom Rua devait donc le remplacer ; mais, on ne sait pour quelle cause, le document de 1885 disparut mystérieusement des archives des Évêques et Réguliers. Il paraît qu'un institut religieux, réduit alors à de minimes proportions numériques avait eu l'intention de se fondre dans l'institut de Dom Bosco, mais y mettait une condition, savoir que son supérieur général deviendrait de droit le supérieur général des Salésiens. Ni l'institut des Salésiens, ni les évêques de la province de Turin ne pouvaient supporter une prétention pareille. Le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, partait pour Rome et les Salésiens signaient à l'unanimité pour être remise dans les mains de Léon XIII une supplique dans laquelle ils affirmaient leur confiance absolue dans Dom Rua. Le décret recherché plus attentivement fut retrouvé, et le cardinal Alimonda en envoya immédiatement une copie authentique à Turin.

— Le généralat de Dom Rua a été très profitable à son institut. A la mort de Dom Bosco, les Salésiens n'étaient que 500

environ ;
l'énuméra
peuples, s
sociales, l
pourraien
de leurs t
et Galaqu
deux, la F
une préfe

— Il co
pourra raj
Quand le
on cherch
les person
a d'étrang
S'il s'étai
nages ou
compréhe
des jeun
théâtre de
pièces de
ville, c'es
dizaine d'
une grand
théâtre M
adapté pc
nait le r
dire : noi
devait se
représent
nence de
pour but
strident c
très mors
théâtre p
certes pa

environ ; en 1910, ils sont quatre mille, et s'il fallait faire l'énumération de tous les endroits où ils évangélisent les peuples, s'occupent de patronages, de pauvres et d'œuvres sociales, la liste serait tellement longue que ces pages n'y pourraient suffire. L'Amérique du Sud est le principal théâtre de leurs travaux à l'étranger. Ils y ont deux vicariats, Mendez et Galaquiza, et la Patagonie qui elle-même est divisée en deux, la Patagonie méridionale, avec la Terre de Feu formant une préfecture séparée qui leur est aussi confiée.

— Il commence à se manifester en Italie un courant qui pourra rapidement, si on n'y prend garde, devenir dangereux. Quand le fameux roman de Sinkiewicz, *Quo vadis*, fut publié, on chercha à en tirer une pièce de théâtre et nombreuses sont les personnes qui se sont attelées à cette adaptation. Ce qu'il y a d'étrange c'est que des ecclésiastiques aient tenté l'entreprise. S'il s'était agi uniquement de pièces à jouer dans des patronages ou dans des établissements d'instruction, la chose serait compréhensible. Il faut des drames et des comédies à la portée des jeunes auditeurs, et obéissant à cette loi qui permet au théâtre de moraliser : *castigat ridendo mores*. Mais faire des pièces de théâtre pour être jouées sur les scènes d'une grande ville, c'est ce que l'on n'aurait pu supposer. Or il y a une dizaine d'années on pouvait voir s'étaler sur les murs de Rome une grande affiche blanche annonçant la représentation au théâtre Manzoni, un mauvais théâtre de Rome, du *Quo vadis*, adapté pour cette scène par un Père dominicain, dont on donnait le nom en toutes lettres. Franchement on pourrait se dire : *non erat hic locus*, et la robe blanche du dominicain devait se trouver en mauvaise posture sur cette affiche. Les représentations ont été nombreuses, à en juger par la permanence de l'affiche. Il est clair que le Rév. Père s'était proposé pour but de moraliser ; mais il ne songeait pas au contraste strident de son nom dans ce lieu. Sa pièce était certainement très morale ; mais ce n'était pas à lui à la faire pour un théâtre public, et cet exemple, pour autorisé qu'il fut, n'était certes pas à encourager.

— Maintenant nous avons des ecclésiastiques que les lauriers de Mgr Perosi empêchent de dormir. Perosi fait des oratorios, musique qui tient le milieu entre l'opéra et la musique d'Eglise, d'autres l'imitent et plusieurs ecclésiastiques et religieux font représenter des oratorios. Mais il y a mieux, un prêtre, Dom Giocondo Fino, vient de mettre en musique un livret d'opéra, *La festa del grano, La fête du blé*, et l'a fait représenter sur un théâtre à Turin où il a eu grand succès, puis ces jours-ci à Rome où il a trouvé les mêmes lauriers. Le livret avait, il y a deux ans, gagné le prix du concours Sonzogno, soit 25,000 francs ; et Don Giocondo Fino, qui avait déjà prélégué par des oratorios appréciés, l'a mis en musique. Il se peut que je sois un retrograde, que je ne comprenne rien à la musique, que je ne m'habitue point à cette idée que l'art prime tout, purifie tout ce qu'il touche, et que si un prêtre a reçu l'étincelle divine, il doit la faire briller de toutes les manières, parce que c'est un moyen de relever le prêtre et au fond de glorifier Dieu en faisant montre de ses dons.

— Tous ces raisonnements que l'on met en avant ne me satisfont point. La musique faite par un prêtre ne doit servir qu'à développer une des formes de son ministère, c'est-à-dire glorifier Dieu et sauver des âmes. Si un texte des saints livres nous fait lire *et non impediatis musicam* (Eccli., xxxii, 5), en lisant le contexte on voit que ce n'était point un prêtre qui avait écrit la musique et tenait là le bâton de chef d'orchestre.

DON ALESSANDRO.

AUX PRIÈRES

Sœur Marie-Ernestine Thibodeau, dite Saint-Ambroise, des Sœurs-Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Mère Catherine Winter, des Religieuses du Sacré-Cœur, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Philomène, née Marie-Albina-Angéline Laporte, des Religieuses de Sainte-Marthe, décédée à Saint-Hyacinthe



ans pass
" petit C
patronag
sainte fi
un char
rieurs et
voir leur
pour le f
Vincenzo
années le

y a qu
née, il av
des élève

C'est c
primé de
Ce nous
quer la t
texte du
de l'Egli
pour la
entretier
ses " pro

Eminenc

Votre
jours un

LE PROLOGUE DU CONGRÈS

LE dimanche, 17 avril, jour du Patronage de saint Joseph, c'était grande fête au Collège Canadien de Rome. Il en est toujours ainsi du reste, depuis vingt ans passés, car on a mis là-bas, dès sa fondation, en 1888, le "petit Canada de Rome" — comme nous disions — sous le patronage du fidèle et pieux gardien à Nazareth de la sainte famille. Mais cette année la célébration a revêtu un charme tout particulier par ce fait que MM. les supérieurs et étudiants du Collège Canadien avaient l'honneur de voir leur fête de famille présidée par le cardinal-légat nommé pour le futur Congrès de Montréal, Son Eminence le cardinal Vincenzo Vanutelli. Le vénéré cardinal est depuis de longues années le "protecteur" de Saint-Sulpice. C'était déjà lui, il y a quinze ans, qui présidait à nos fêtes romaines. Cette année, il avait un titre de plus à la vénération des directeurs et des élèves du Collège Canadien.

C'est ce que M. le supérieur Clapin a fort heureusement exprimé dans le toast qu'au dessert il a porté à Son Eminence. Ce nous est, à la *Semaine*, une joie très vive d'en communiquer la teneur à nos lecteurs, comme aussi — et surtout — le texte du très beau discours par lequel l'Éminentissime Prince de l'Eglise a répondu à M. le supérieur, manifestant ainsi, pour la première fois en public, les heureux sentiments qu'il entretient à l'endroit de notre cher pays, et spécialement de ses "protégés" les Messieurs de Saint-Sulpice.

Allocation de M. Clapin

Eminence,

Votre présence à nos humbles fêtes de famille cause toujours une joie très vive à vos fils canadiens de Saint-Sulpice.

Mais, cette année, notre joie se double, à la pensée du lien nouveau qui va unir Votre Eminence à notre bien aimé pays, et du voyage qui portera la majesté romaine — si noblement représentée par vous — vers nos rivages hospitaliers.

Les catholiques du Canada voient leurs plus chers vœux comblés par l'envoi d'un cardinal-légat au Congrès de Montréal, et ils sont particulièrement fiers et heureux que ce soit Votre Eminence qui vienne le présider. Votre sympathie leur est connue; et, si c'est le cœur qui vous porte vers eux autant que la mission très haute qui vous est confiée, soyez sûr, Eminence, que c'est le cœur aussi qui vous recevra.

Je me flatte donc d'être, en ce moment, l'interprète de tous mes compatriotes — d'un bout du Canada à l'autre — en souhaitant à Votre Eminence, pour la traversée qu'elle devra bientôt entreprendre, *iter prosperum tempusque tranquillum*, et en exprimant le vœu que, sous sa haute et très habile présidence, le Congrès de Montréal — qu'on me pardonne cette ambition! — soit le plus beau, le plus imposant, le plus fécond en résultats pour l'Eglise et pour les âmes, de tous ceux qui ont été tenus jusqu'à ce jour!

A la santé de Votre Eminence, de tous nos vénérés hôtes, en particulier de ceux qui viendront cet été au Canada!

Réponse de Son Eminence

Messeigneurs, Messieurs,

J'ai été vivement touché des paroles si bienveillantes — trop bienveillantes peut-être — que l'excellent Recteur de ce Collège vient de prononcer à mon égard. Je l'en remercie du fond du cœur.

Il a été bien inspiré, à l'occasion de cette fête de famille, de diriger pour un moment nos pensées vers les magnifiques fêtes qui se préparent à Montréal pour le Congrès Eucharistique international.

Ce sera là, en effet, un grand événement, qui doit réjouir tous les Canadiens et qui ne peut laisser indifférente cette petite partie de la patrie lointaine placée à l'ombre de la Chaire de Pierre.

J'avou
cat, que n
avant-goû
nul doute,
catholique

Il m'a é
que qu'a r
du Souver
c'est que
c'est le ce
du grand
voyant à
encore plu
senter, en

Pourrai
tecteuer de
Sans d
succès, cor
foi profon
velle-Fran
c'est le pr
à ce Cong
mière fois

Mais, q
je les met
d'une cho
est aimé,
moire du
aux enfa
ment pot
pas ce qu
da, et pri

Ne doi
reux prés
Oui, je
dignes or

J'avoue, pour ma part, que le beau langage, si élevé, si délicat, que nous venons d'entendre, m'a fait ressentir comme un avant-goût de la satisfaction profonde que j'éprouverai, sans nul doute, lorsque je me trouverai au milieu de ces excellents catholiques du Canada.

Il m'a été, certes, agréable d'apprendre l'accueil sympathique qu'a rencontré ma désignation à la haute charge de légat du Souverain-Pontife ; mais ce qui me réjouit plus encore, c'est que les catholiques canadiens sont bien persuadés que c'est le cœur qui me porte vers eux, et que, si j'ai été heureux du grand honneur que le Saint-Père daigna me faire en m'envoyant à Tournai, à Metz, à Londres, à Cologne, je le suis encore plus en me voyant appelé par Sa Sainteté à la représenter, en qualité de légat, au Congrès de Montréal.

Pourrait-il en être autrement pour l'humble cardinal-protecteur de Saint-Sulpice ?

Sans doute le Congrès de Montréal aura le plus grand succès, comme c'est notre vœu à tous ; un succès digne de la foi profonde, inébranlable de ce peuple appelé jadis la Nouvelle-France. Ce sera aussi un Congrès important, parce que c'est le premier qui se célèbre dans le Nouveau-Monde ; c'est à ce Congrès que reviendra l'honneur d'amener pour la première fois un cardinal-légat au delà de l'Océan.

Mais, quelque grand que soit le poids de ces considérations, je les mets en ce moment de côté, pour ne me rappeler que d'une chose : c'est que je vais dans un pays où Saint-Sulpice est aimé, honoré, vénéré ; au milieu d'un peuple qui a la mémoire du cœur ; qui sait combien il doit de reconnaissance aux enfants de M. Olier ; qui connaît et apprécie leur dévouement pour ce Collège Canadien qu'ils ont fondé ; qui n'oublie pas ce qu'ils ont fait pour l'établissement de l'Eglise au Canada, et principalement à Montréal.

Ne dois-je pas considérer cette circonstance comme un heureux présage pour ma mission ?

Oui, je serai heureux de voir, à l'occasion du Congrès, ces dignes ouvriers de l'Évangile — mes protégés — fidèles à leur

apostolat, à leurs traditions glorieuses, en union avec les autres membres du clergé canadien, si respectable, groupés tous ensemble autour de leurs vénérés évêques, de tant d'autres illustres prélats, du cardinal-légat du Saint-Père, pour glorifier d'un même cœur l'Hostie divine, pour faire aimer de plus en plus dans le monde Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qu'en retour de leur zèle infatigable, de leur dévouement sans bornes, les bénédictions de Dieu descendent en abondance sur eux, sur toute la Compagnie de Saint-Sulpice, sur le Collège Canadien de Rome, c'est le vœu de mon âme !

Je suis heureux, Messeigneurs et Messieurs, de l'occasion qui m'est offerte de l'exprimer.

Je vous invite à le partager !

Quelqu'un a finement remarqué que le toast au cardinal et la réponse de Son Eminence étaient comme l'ouverture, à Rome, du Congrès de Montréal. On peut dire en effet que c'en était le prologue.

Assistaient à ce dîner historique du 17 avril 1910 au Collège Canadien de Rome, outre MM. les directeurs et MM. les étudiants, honorant et encourageant les uns et les autres de leur présence : Son Eminence le cardinal Vincenzo Vannutelli ; Mgr Giles, évêque de Philadelphia, recteur du Collège Anglais ; Mgr Janssens, secrétaire de la Congrégation des Religieux ; Mgr Lega, doyen de la Rote ; Mgr Tiberghien, chanoine de Latran ; Mgr Prior, auditeur de Rote ; M. Vigouroux, secrétaire de la Commission Biblique ; Mgr Fraser, recteur du Collège Ecossais ; Mgr O'Kiordan, recteur du Collège Irlandais ; Mgr Tampieri, de la Secrétairerie d'Etat ; le Très Rév. Père S. Dozois, assistant-général des Oblats de Marie-Immaculée ; le Très Rév. Père Le Fioch, recteur du Séminaire Français ; M. Hertzog, procureur général de Saint-Sulpice ; M. Fillion, prêtre de Saint-Sulpice ; MM. Cruise, Balthazard, Hackett et Carotte, prêtres canadiens.



NI
d
c

gences :

100 jour

Sanctissimu

100 jour

mundi, te a

200 jour

pour la co

La prem

Père. « C'e

dit-il, qui

piété des

pourquoi

faveurs cé

tion, les pi

le souvenir

Le Saint

la faculté

d'attacher,

gence de c

être gagné

d'un cœur

vocation :

Une ind

à l'article c

Communio

médailles,

de cœur le

Dieu, la m

FAITS DIVERS



INDULGENCES nouvelles. — Le bulletin officiel des Actes du Saint-Siège annonce en divers décrets du Saint-Office la concession de nouvelles indulgences :

100 jours, pour l'invocation au Saint-Sacrement : *O Jesu in Sanctissimo Sacramento, miserere nobis.*

100 jours, pour l'invocation : *Jesu Christe, Fili Dei vivi, lux mundi, te adoro, tibi vivo, tibi morior. Amen.*

200 jours, à une prière à Marie « Etoile brillante du matin » pour la conversion du Japon.

La première de ces indulgences est de *motu proprio* du Saint-Père. « C'est un devoir tout naturel de notre apostolat suprême, dit-il, qui nous inspire le vif désir de voir toujours croître la piété des fidèles envers le sacrement du divin Amour. C'est pourquoi nous avons à cœur d'enrichir avec le trésor des faveurs célestes, dont le Très-Haut nous a commis la distribution, les pieuses prières qui excitent dans les âmes chrétiennes le souvenir de ce grand mystère ».

Le Saint-Père a aussi accordé à tous les prêtres qui ont obtenu la faculté d'indulgencier les croix et médailles, le pouvoir d'attacher, aux médailles du Saint-Enfant Jésus, une indulgence de cinquante jours, applicable aux défunts, qui pourra être gagnée par les fidèles toutes les fois que, dévotement et d'un cœur contrit, ils baiseront ces médailles en récitant l'invocation : *Saint-Enfant-Jésus, bénissez-nous.*

Une indulgence plénière est également accordée à ceux qui, à l'article de la mort, étant confessés et ayant fait la Sainte Communion, ou au moins contrits de cœur, baisant une de ces médailles, invoqueront, de bouche s'ils le peuvent ou au moins de cœur le saint nom de Jésus, et accepteront, de la main de Dieu, la mort comme étant le salaire du péché.

Sermon inédit de Bossuet pour la Semaine Sainte.

— L'abbé Bonnet, docteur en théologie, au cours de ses recherches à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, a découvert le manuscrit d'un discours sur sainte Marie-Madeleine, *l'Amour et le péché*, dont la magnificence de style et la beauté oratoire lui fit songer à Bossuet comme auteur probable de ce chef-d'œuvre inconnu de l'éloquence française. De savants Sulpiciens viennent d'identifier cette précieuse découverte, et la *Revue Bossuet* y a consacré récemment un article authentiquant son origine. C'est une nouvelle aussi heureuse que sensationnelle pour le Catholicisme et pour les Lettres.

Don généreux pour les Ruthènes. — Un bienfaiteur inconnu a remis au Saint-Père la somme de dix mille francs pour les Ruthènes de l'Ouest Canadien. Sa Sainteté a fait parvenir ce don par le cardinal Merry del Val à Mgr Sbarretti, délégué apostolique, qui l'a envoyé à Mgr l'archevêque de Saint Boniface. Cet argent sera consacré aux œuvres ruthènes et partagé entre les trois diocèses de Saint-Boniface, Saint Albert et Prince-Albert.

Le mouvement sioniste. — Quelques Juifs caressent encore le rêve de reconstituer leur nationalité, de reprendre possession de leur ancien royaume de Palestine et d'en proclamer comme capitale la ville même de Jérusalem. Ce serait une façon de se soustraire à la malédiction qui poursuit depuis dix-neuf siècles le peuple déicide. Dans ce but, ils ont tenu plusieurs Congrès, d'ordinaire à Bâle, et récemment à Hambourg. Mais leurs vœux sont loin d'être exaucés. D'après des révélations faites à la presse, il n'y aurait que 100,000 Sionistes sur douze millions de Juifs dispersés dans l'univers. Une telle minorité, manquant d'influence et de ressources, ne pourra, en s'agitant, que prouver la réalisation de la menace prophétique.

Des v
Rampolla
en distiq
la mort d
Le car
poème et



Ont pu
Jérémie, s
Saint-Fra
tiers, Sair
Sainte-Sy

Ont rev
Bernier, d
Saint-Bar
nat ; Ang
Rose-Ann
Sainte-Jer
Marie-Ali
bert, dite
Sainte-Ma
Calixta ;
gon, dite s
Wilbrod ;
Francœur
Marchand
dite Sain
Thérèse d

Des vers de l'empereur Charlemagne. — Le cardinal Rampolla a découvert dans les archives du Vatican un poème en distiques latins composé par l'empereur Charlemagne pour la mort d'un de ses fils.

Le cardinal est pleinement convaincu de l'authenticité du poème et fait savoir qu'il le publiera prochainement.

A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

LE 30 avril, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, présidait une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

Ont prononcé leurs vœux temporaires, les Sœurs Saint-Jérémie, Sainte-Thérèse du Cœur de Jésus, Sainte-Théodosie Saint-François de Paule, Saint-Viateur, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Pierre d'Alexandrie, Saint-Bernardin de Sienne, Sainte-Synclétique et Sœur Guilmette.

Ont revêtu l'habit de la Congrégation, les Sœurs Antoinette Bernier, dite Saint-Philippe de Florence ; Cécile Bélaïr, dite Saint-Barthélemy ; Elisa Bernier, dite Sainte-Marie-Fortunat ; Angéline Demers, dite Sainte-Angéline de Corbara ; Rose-Anna Prévost, dite Sainte-Zénonie ; Rosa Larue, dite Sainte-Jeanne de Rouen ; Antonine Bock, dite Saint-Zénon ; Marie-Alida Fortier, dite Saint-Célestin de Rome ; Isala Jalbert, dite Saint-Isidore d'Alexandrie ; Maria Lamothe, dite Sainte-Marie-Amédée ; Bernadette Chaput, dite Sainte-Marie-Calixta ; Alice Lemay, dite Saint-Albert de Sion ; Rosa Dragou, dite Sainte-Anne de Sion ; Agnès Rankin, dite Saint-Wilbrod ; Alice Bellemare, dite Sainte-Marie-Angéline ; Cora Franceur, dite Sainte-Marie du Sacré-Cœur ; Marie-Anne Marchand, dite Saint-Jean de l'Eucharistie ; Alphonsine Dion, dite Sainte-Marie-Cécile ; Marie-Thérèse Maillé, dite Sainte-Thérèse du Saint-Sacrement ; Emilia Décary, dite Sainte-

Marie de l'Eucharistie ; Cora Auger, dite Saint-Hermann ; Ida Gascon, dite Sainte-Rosalie de Palerme ; Mathilda Parenteau, dite Saint-Médard ; Mary Ellen Purcell, dite Saint-Martin ; Ernestine Daigle, dite Sœur Daigle ; Elizabeth Dunn, dite Sœur Dunn ; Albertine Coté, dite Sœur Lavigne ; Olésime Duguay, dite Sœur Duguay ; et Alice Auger, dite Sœur Frenette.

La messe a été célébrée par M. l'abbé J. Chiron, p. s. s., et M. l'abbé L. Bouhier, p. s. s., a prononcé l'allocution de circonstance.

SŒURS DE MISERICORDE

Vêtue et profession religieuse

E mercredi 27 avril, à la maison-mère des Sœurs de Miséricorde, le Rév. Père J.-N. Dozois, O. M. I., donnait le saint habit à Mlles Marie-Anne-Ernestine Drapeau, de Trois-Pistoles, dite Sœur Sainte-Ida ; Marie-Eva Ouellet, de Grand Falls, dite Sœur Saint-Hippolyte ; Marie-Angéline Kavanagh, de Saint Jovite, dite Sœur Sainte-Barbe ; Marie-Eudoxie-Malvina Charbonneau, de Montréal, dite Sœur Sainte-Colette ; Marceline-Victoria Guindon, de Maynooth, dite Sœur Sainte-Aurélié ; Marie-Albertine Girard, de Chicago, dite Sœur Sainte-Imelda ; Marguerite-Marie Martin, de Saint-Remi, dite Sœur Saint-Roch ; Marie-Corinne Coulombe, de Saint-Justin, dite Sœur Saint-Zénon.

Deux novices ont prononcé les vœux annuels : Sœur Saint-Olivier, née Marie-Anne-Nellie Daignault, de Montréal ; Sœur Sainte-Isabelle, née Marie-Flore Audet, de Saint-Hyacinthe.

La messe a été célébrée par M. l'abbé U.-J. Labelle, de Saint-Vincent-de-Paul, Ile-Jésus ; et le sermon de circonstance donné par M. l'abbé J.-L.-E.-A. Martin, aumônier de l'Asile de la Providence, Montréal.